

“Laissez venir à moi les petits enfants” disait Notre Seigneur (1) ; “Ceux qui auront instruit les autres brilleront comme des étoiles” (2) ; ces paroles des Ecritures Saintes ont été de tous temps la source la plus féconde, où les maîtres de l'enfance ont puisé la force, le courage et le dévouement nécessaires dans l'œuvre de l'enseignement.

Issues de familles profondément chrétiennes et catholiques ; anciennes élèves, pour la plupart, des nombreux couvents qui donnent, chez nous, avec un zèle admirable, une éducation aussi solide que pratique, il n'est pas étonnant que nos institutrices laïques se dévouent avec courage au sublime apostolat de l'éducation de l'enfance. (3)

Le patriotisme entre aussi pour une large part dans les motifs qui poussent les jeunes filles dans la rude et noble carrière de l'enseignement.

Bercées dès leurs plus tendres années aux cadences de nos vieux refrains nationaux ; élevées dans l'amour de la nationalité canadienne-française et dans le respect absolu de tout ce qui touche aux Institutions, à la Religion et à la Langue de ceux qui furent les fondateurs du Canada, ces nobles enfants rêvent toutes, un jour, de remplir un rôle actif dans le drame quasi-héroïque qui se joue perpétuellement sur les bords du St-Laurent, en vue de la formation d'une race absolument française et franchement catholique, qui accomplira en Amérique ces *Gestes de Dieu* que les *Franco* de là-bas refusent de réaliser.

Religion et Patrie !

Ces deux mots résument éloquemment les sentiments élevés qui animent les institutrices de notre province.

Grâce à ces servantes dévouées de l'Eglise et de la Patrie, que certains esprits chagrins se plaisent à qualifier d'ignorantes, de fillettes en jupe courte, etc., grâce aussi à la décentralisation scolaire que Lafontaine et Morin donnèrent au Bas-Canada en même temps que la décentralisation municipale et la décentralisation judiciaire, le pain de l'intelligence est distribué à plus de trois cent mille enfants dans les écoles primaires de la province de Québec.

(1) S. Marc, 10, 14.

(2) Daniel.

(3) L'éducation ayant un double objet : *l'enseignement de la vérité et la formation à la vertu*, et l'Eglise seule pouvant sûrement enseigner la vérité et former à la vertu, nous déclarons que dans toutes les questions qui ont trait à l'enseignement primaire, c'est notre ferme désir, comme par le passé du reste, de suivre les enseignements et les conseils des évêques de notre province. Ce qui se passe en France depuis quelques mois, doit servir de leçon aux Canadiens-Français. Le seul progrès désirable et vrai, dans le domaine de l'Instruction publique, est celui qui s'opère sous les regards et avec l'assentiment de l'Eglise ou de ses représentants autorisés.